



CONCOURS PHOTO : Capture ton moment de bonheur !

Règlement

Article 1

La structure Information Jeunesse du CIAS de Loudéac communauté vous propose un concours photos intitulé « **Capture ton moment de bonheur** ».

Nous vous proposons de réaliser une photo sur un moment seul-e ou en famille, un paysage, un selfie qui représente pour vous ce qu'est un moment de bonheur.

Article 2

Le concours est gratuit et ouvert à tous les jeunes de 11 à 25 ans, résidant sur le territoire de Loudéac communauté. Une seule photo par participant sera acceptée.

Les photos devront être envoyées à l'adresse mail suivante, en format jpeg ou pdf : sij@loudeac-communaute.bzh, avant le 29 mai 2021. Passée cette date, aucune photo ne sera prise en compte. Les photos prises par les mineurs devront être envoyées par leur représentant légal.

Le nom, le prénom, l'adresse postale et le numéro de téléphone du participant et/ou de son représentant légal devront être mentionnés dans le mail.

En envoyant une photo, le participant accepte que cette dernière soit libre de droits et utilisée gracieusement par la Structure Information Jeunesse de Loudéac communauté : une exposition pourra être réalisée à l'issue du concours, ou dans les mois qui suivent.

Le prénom et la commune du participant seront indiqués sur la photo présentée lors l'exposition.

Les autres coordonnées du participant (nom, adresse mail, adresse postale, numéro de téléphone) ne seront communi-

quées à aucun tiers et seront conservées au plus tard jusqu'au 31 décembre 2021.

Article 3

Un jury de professionnels se réunit le 3 juin pour délibérer et nommer les gagnants.

Le 1^{er} prix : un stage photos d'une demi-journée, avec un photographe professionnel,
Et de nombreux autres lots.

Article 4

L'envoi d'une photo entraîne de la part des participants l'acceptation sans réserve du présent règlement.

Les informations recueillies font l'objet d'un traitement des données à caractère personnel par La Structure Information Jeunesse de Loudéac communauté à des fins de gestion et animations autour du concours photo « Capture ton moment de bonheur ».

Les informations liées à cette animation seront conservées jusqu'au 31 décembre 2021 (sauf le prénom et la commune qui seront conservés avec la photo dans le livret et l'exposition). Au-delà de cette durée, certaines informations feront l'objet d'un archivage intermédiaire avant d'être supprimées ou faire l'objet d'un archivage définitif, dans les conditions prévues par les dispositions relatives aux archives publiques.

Les destinataires des données sont les personnels habilités de la Structure Information Jeunesse de Loudéac communauté.

Conformément au Règlement général européen sur la protection des données (RGPD) et à la loi informatique et libertés modifiée, vous disposez des droits d'accès, de rectification, d'opposition, d'effacement, de portabilité, de limitation, au traitement de vos données. Vous pouvez exercer ces droits auprès de Monsieur le Président par courrier postal à cette adresse : 4/6 bd de la gare 22602 LOUDÉAC Cedex, ou par mail à cette adresse cil@cdg22.fr. Vous pouvez adresser toute réclamation auprès de la CNIL.